

Délibération du Conseil d'administration du 10 novembre 2022

N° CA-22-1110-03

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL/VEDECOM

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu le protocole transactionnel entre l'Université Gustave Eiffel et Vedecom ;

Vu la fiche de présentation jointe à la présente délibération.

Considérant que la mise en place d'un protocole transactionnel a pour objectif le rétablissement de la notion d'engagement triennal et de contributions de l'Université Gustave Eiffel aux activités et projets R&D de VEDECOM par des appels à prestations R&D fléchés sur certains projets de VEDECOM ainsi que la régularisation des tableaux d'engagements pluriannuels 2017-2019 et 2020-2024 afin qu'ils reflètent les contributions réellement effectuées par l'Université Gustave Eiffel auprès de VEDECOM sur ces périodes ;

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur la signature du protocole transactionnel entre l'Université Gustave Eiffel et Vedecom, tel que présenté.

Délibère

Article 1er

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants : 25
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de votes pour : 22
Nombre de votes contre : 0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel A Champs-sur-Marrie, le 10 novembre 2022

Gilles ROUSSEL

Université Gustave



univ-gustave-eiffel.fr

Note pour les membres du conseil d'administration du 10 novembre 2022

FICHE DE PRESENTATION « Protocole Transactionnel »

Contexte:

Mise en place d'un protocole transactionnel Univ-eiffel/Vedecom, en vue de respecter la convention Univ-Eiffel/Vedecom, le protocole a pour objectif de :

- Rétablir la notion d'engagement triennal et de contributions de l'Université Gustave Eiffel aux activités et projets R&D de VEDECOM par des appels à prestations R&D fléchés sur certains projets de VEDECOM
- Régulariser contractuellement les tableaux d'engagements pluriannuels 2017-2019 et 2020-2024 afin qu'ils reflètent les contributions réellement effectuées par l'Université Gustave Eiffel auprès de VEDECOM sur ces périodes.

Délibération sur:

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le protocole transactionnel Univeiffel/Vedecom, tel que présenté.

Documents joints:

- PPT de présentation du protocole
- Protocole transactionnel à signer